

Le FLEURYSIEN info

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE FLEURY-SUR-ORNE

Octobre 2018 #81

DOSSIER

ENFANCE JEUNESSE p.4-5



- ☑ **Du 19 au 21 octobre**
EXPOSITION « DES ARTISTES À FLEURY »
 14h-18h | Espace N. Oresme | Gratuit
 Thème de l'exposition : « Les contrastes ».
- ☑ **Du 22 octobre au 5 novembre**
LOISIRS POUR TOUS
 Au programme : atelier cuisine, fabrication de boîtes à livres, bal mandarine au Zénith de Caen, etc.
Programme complet disponible sur fleury-sur-orne.fr.
- ☑ **Mardi 6 novembre**
SALON SENIORS
 9h30-12h30 & 13h30-17h | Espace N. Oresme | Gratuit
 Animations, démonstrations, informations et débats.
 Bien vieillir dans son logement - Santé & soins - Nouvelles technologies - Loisirs & mobilité.
Programme complet disponible sur fleury-sur-orne.fr.
- ☑ **Mercredi 7 novembre**
RENCONTRE D'AUTEUR : ELSA OSORIO
 20h30 | Espace N. Oresme | Gratuit
 Rencontre et dédicace animée par Sophie Peugnez.
 Plus d'informations auprès de la bibliothèque au 02.31.84.31.94.
- ☑ **Samedi 10 novembre**
RENDEZ-VOUS CONTE « L'ESCARGOT »
 10h30 | Bibliothèque | 0 à 6 ans | Gratuit
 Réservations conseillées au 02.31.84.31.94.
- ☑ **Samedi 10 novembre**
SOIRÉE « SOUPE ET PROJECTION »
 organisée par l'AMAP « Le panier Fleury »
 19h | Salle Pasteur | Dîner : prix libre, Projection : gratuite
 19h : Apéro suivi d'un dîner composé de soupes cuisinées par les membres de l'AMAP. 20h30 : projection du film *Le champ des possibles* en présence de Pierre de Boissieu. Durée : 68 min.
 Réservations obligatoire avant le 07/11 : amapfleury@gmail.com / 06.08.26.67.75
- ☑ **Dimanche 11 novembre**
CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918
 11h | Monument aux morts (rue F. Mitterrand).
- ☑ **Du 26 novembre au 2 décembre**
SEMAINE ARGENTINE
 Espace N. Oresme
 Exposition, films, conférence.
 Programme complet disponible prochainement sur fleury-sur-orne.fr.
- ☑ **Samedi 1^{er} décembre**
RENDEZ-VOUS CONTE « HISTOIRES ET COMPTINES EN FRANÇAIS ET EN ESPAGNOL »
 10h30 | Bibliothèque | 0 à 6 ans | Gratuit
 Réservations conseillées au 02.31.84.31.94.
- ☑ **Mercredi 5 décembre**
ATELIER « COMPOSITIONS FLORALES » POUR LE GOÛTER DE NOËL
 14h30-16h | Résidence Les Pensées | Gratuit
 Renseignements et inscriptions au 02.31.34.01.29.
- ☑ **Jeudi 6 décembre**
GOÛTER DES ANCIENS
 14h | Espace N. Oresme | Gratuit
 Goûter spectacle pour les 64 ans et plus.
 Inscriptions obligatoires du 12 au 23 novembre auprès du CCAS au 02.31.35.73.01.
- ☑ **Samedi 8 décembre**
MARCHÉ DE NOËL
 10h-19h | Place J. Jaurès | Gratuit
 Animations, stands et restauration.
- ☑ **Du 24 décembre au 6 janvier**
LOISIRS POUR TOUS
 Au programme : spectacle pour les tous petits sur le thème des 5 sens et pleins de belles surprises.
 Programme complet disponible prochainement sur fleury-sur-orne.fr.
- ☑ **Jeudi 10 janvier**
VOEUX DU MAIRE
 À partir de 18h | Salle A. Delaune (Gymnase, rue F. Mitterrand) | Gratuit
 Discours du maire, récompenses des sportifs, animations, stands, pot de l'amitié.
- ☑ **Samedi 12 janvier**
RENDEZ-VOUS CONTE « LES SAISONS »
 10h30 | Bibliothèque | 0 à 6 ans | Gratuit
 Réservations conseillées au 02.31.84.31.94.
- ☑ **Samedi 19 janvier**
NUIT DE LA LECTURE, POLAR ET TANGO !
 19h | Salle de danse de l'école J. Goueslard | Gratuit
 Renseignements au 02.31.84.31.94.
- ☑ **Du 1^{er} au 3 février**
BLOODY FLEURY : FESTIVAL DU POLAR
 Salle Auguste Delaune (Gymnase) | Entrée Gratuite
 Rencontres, dédicaces, prix des lecteurs, concours de nouvelles et de photos, animations...
 Programme complet disponible prochainement sur bloody.fleury-sur-orne.fr.



CUCVO : LILOU ET EDEN

Lilou DUFFAU (12 ans) et sa chienne EDEN (Jack Russel) finissent 12^{ème} en individuel à l'Europe Open Junior Agility 2018, après deux parcours sans faute et un dépassement de temps diminué de moitié.



LA BELLE ÉPOPÉE DE NOS FOOTBALLEURS

Que l'aventure fut belle pour nos Fleuryens. Après avoir éliminé Cambes en Plaine (D3) et Terre et Mer (D2) respectivement au 1^{er} et 2^{ème} tour sans vraiment briller, nos footballeurs se sont surpassés concernant les 3^{ème} et 4^{ème} tour.

Le 3^{ème} tour confrontait la JSF Foot (D1) à Bretteville sur Odon (Régionale 1). Malgré la différence de niveau nos rouges et blancs ont livré un match remarquable et ont su renverser les pronostics pour l'emporter 3 à 1. Le 4^{ème} tour s'est joué contre Ouistreham (Régionale 2). Après avoir livré une belle partie, les rouges et blancs s'inclinent 2 à 0. Une belle épopée et de bons souvenirs resteront dans la tête de nos valeureux footballeurs.



FÊTE DES ASSOCIATIONS # 08/09

Comme tous les ans, la « Fête des associations » était le rendez-vous à ne pas manquer pour découvrir les associations fleuryennes et s'y inscrire.



BANQUET DES ANCIENS # 07/10

Cette année le banquet a réuni 260 convives dans une ambiance chaleureuse et festive. Les doyens étaient M. André Celitha et Mme Geneviève Pustelnick.



EXPOSITION À LA VIEILLE ÉGLISE # 08-23/09

Les plasticiennes des « Passeurs de songes » et les musiciens de « Midnight Revels » ont présenté une exposition sur le centenaire de la première guerre mondiale à la vieille église du 8 au 23 septembre. Elle était accompagnée d'une présentation de la vie locale pendant la Grande Guerre réalisée par le groupe d'histoire de Fleury-sur-Orne.



TRAMWAY 2019 : INAUGURATION DE LA 1^{ÈRE} RAME # 08/10

Ce 8 octobre eu lieu l'inauguration de la première rame de tramway, au centre d'exploitation et de maintenance à Fleury-sur-Orne. Ce tramway circulera sur l'ensemble des trois nouvelles lignes de la Communauté Urbaine Caen la mer.



NOCES D'OR DE M. ET MME GUIMBAULT # 08/09

Mme Monique Guimbault (qui s'appelait alors Feuillet) et M. Alain Guimbault se sont mariés à Fleury-sur-Orne, le 7 septembre 1968, après s'être rencontrés au sein de l'usine Sonormel (qui deviendra Bosch). La cérémonie était célébrée par Serge Rouzière, Maire. Installés à Fleury-sur-Orne, Mme et M. Guimbault ont eu trois enfants, Emmanuel, Magali et Morgane (aujourd'hui Conseillère Municipale) et cinq petits-enfants.



Vous pouvez rencontrer
votre maire, Marc LECERF,
sur rendez-vous au
02.31.35.73.19.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Chers amis Fleuryensiens,

Notre pays comme notre continent traversent une époque inédite, impactés par les bouleversements climatiques, la remise en cause de modèles antérieurement établis et l'accroissement des

inégalités. Étant en charge de l'animation de la démarche de développement durable au niveau de Caen la mer, nous initions de nombreuses actions qui s'inscrivent dans son triptyque (économique, social, environnemental) sur le territoire de Fleury-sur-Orne.

L'écoquartier des Hauts de l'Orne offre une démonstration particulièrement significative de cet engagement fleuryensien. Outre l'exigence d'un bâti caractérisé par les meilleures garanties en matière de performances thermiques et acoustiques, l'écoquartier des Hauts de l'Orne affirme un parti pris de grande valeur architecturale. Son raccordement au réseau de chaleur du sud de Caen (chaufferie bois) marque une volonté d'engager un changement structurel dans la manière de faire la ville.

Le Tram dont le centre d'exploitation et de maintenance (CEMT) est situé sur le territoire de Fleury-sur-Orne accueillera l'ensemble de son dispositif, ainsi que les 170 personnes qui y travailleront au quotidien dont 90 sédentaires. Le Tram desservira le foyer soleil et le collège Stephen Hawking (nouveau nom de l'ancien collège Pagnol, en cours de rénovation renforcée) et une première partie de l'écoquartier des Hauts de l'Orne.

À l'autre extrémité de l'écoquartier (à l'angle de la route d'Harcourt et de la rue du stade qui changera prochainement de nom, elle aussi), un premier ensemble de bureaux et de services sera prochainement livré. Il sera rapidement rejoint par des immeubles d'habitation en direction de la future « place de la tirée ».

D'autres projets sont en cours d'études ou de réalisation afin de préparer notre Fleury-sur-Orne aux besoins qui seront les vôtres demain, en matière de mobilité, d'emploi, de services ou d'accompagnement (un certain nombre d'entre eux sont évoqués dans les colonnes de notre journal d'informations municipales « Le Fleuryensien info »).

Ces mêmes pages s'ouvrent à un dossier spécial « enfance-jeunesse » où sont présentés les services proposés sur le territoire fleuryensien : le centre d'animation (centre de loisirs et projet jeunes), les écoles maternelle et élémentaire et le collège Stephen Hawking, le contrat local d'accompagnement à la scolarité, les services extra-scolaires municipaux, le relais assistants maternels et beaucoup d'autres encore.

Toutes ces opérations (travaux, constructions, services, animations,...) sont engagées dans un cadre de contraction des dépenses publiques voulue par le gouvernement (mais qu'il ne s'applique pas à lui-même) qui nous oblige à une très grande rigueur de gestion.

Cette rentrée a été dense et vous découvrirez moult événements évoqués ici qui se sont déroulés depuis peu, auxquels il convient de rajouter le banquet des aînés qui vient de nous réunir dans l'amitié et la bonne humeur. N'oublions pas non plus les dates à venir telles que celle du *salon seniors* destiné aux aînés d'aujourd'hui ou de demain, ou celle du 11 novembre à 11h, devant le monument aux morts, pour célébrer le centenaire de l'armistice de 1918 (les enfants des écoles y viendront nombreux pour chanter).

D'ici-là, je vous redis l'engagement de l'équipe municipale et de l'ensemble des services pour Fleury-sur-Orne et pour les fleuryensiens.

Bonne lecture et à bientôt.

Votre maire,

ENFANCE - JEUNESSE

LE CENTRE D'ANIMATION

Le centre d'animation organise un ensemble d'activités de loisirs en direction des enfants et des jeunes de 3 à 17 ans tout au long de l'année.

Depuis la rentrée le centre d'animation est dirigé par Jean-Baptiste PERRAUD et géré par le service éducation de la mairie sur les temps extra-scolaires (Vacances au Centre de Loisirs et Local Jeunes) ainsi que sur les temps périscolaires (Ateliers du midi et accompagnement à la scolarité). Sur ces temps, diverses activités de loisirs éducatifs sont proposées : activités sportives, artistiques, culturelles, libres, mais aussi des temps de sieste ou de repos pour répondre au plus près aux besoins et attentes des enfants et des familles.

Depuis septembre, le centre a accueilli une cinquantaine d'enfants et une dizaine de jeunes par mercredi.



Les agents du centre d'animation

INFOS PRATIQUES

Centre d'Animation
20 rue François Mitterrand, Fleury-sur-Orne
02.31.83.10.07 | centre.animation@fleury-sur-orne.fr



En complément du coordinateur et des agents en service civique, nous recherchons des bénévoles pour :

- ⊙ L'accompagnement à la scolarité des enfants du CP au CM2.
- ⊙ Apprendre autour du jeu.
- ⊙ Des échanges culturels avec des partenaires locaux.

Engagement sur l'année scolaire,
2 soirs par semaine (16h30 à 18h).

Contact : Céline DERRIEN au 02.31.35.73.12
ou mous@fleury-sur-orne.fr

LES ECOLES & LE COLLÈGE

L'ÉCOLE MATERNELLE

La MTA fait sa cinquième rentrée avec 12 enfants, 4 jours par semaine. Elle offre des temps d'accueil adaptés aux rythmes et au développement des enfants de 2 à 3 ans.

A Fleury-sur-Orne, dans chaque classe, l'enseignant est assisté par une Atsem sur la totalité du temps scolaire.

Pour permettre l'intégration et la prise en charge des enfants à besoins particuliers, l'éducation nationale met à disposition des auxiliaires de vie scolaire (AVS).

INFOS PRATIQUES
Directrice : Marie-Sophie Cousin
Effectifs : 158 enfants
Classes : 6 classes de 23 à 26 élèves
et le dispositif d'accueil moins de trois ans (MTA)
Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h40 à 11h40 et de 13h40 à 16h40
rue d'Ifs, Fleury-sur-Orne
02.31.82.37.57

LA SÉCURITÉ À L'ÉCOLE

LA SÉCURITÉ À L'ÉCOLE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS.
CHACUN DOIT ÊTRE VIGILANT ET RESPECTER LES CONSIGNES :

- ⊙ Respecter les heures d'ouverture ;
- ⊙ Ne pas se garer sur les trottoirs, les lignes jaunes, devant les barrières ou en double file ;
- ⊙ Éviter de s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose.



LE CENTRE DE LOISIRS

Animateur référent 3 > 6 ans : Mickael Duchemin

Animateur référent 6 > 11 ans : Grégory Heulin

Il accueille les enfants de 3 à 11 ans durant les vacances scolaires (sauf vacances de Noël) et les mercredis de 7h30 à 18h30.

Inscription administrative obligatoire en mairie, réservation par le portail famille.

Inscription possible à la demi-journée avec ou sans repas ou à la journée.

Tarifs en fonction du quotient familial.



LE PROJET JEUNES

Animateur référent : Jean-Baptiste Perraud

Il accueille les jeunes de 11 à 17 ans durant les vacances scolaires (sauf vacances de Noël) de 10h à 12h et de 14h à 18h, hors vacances, les mercredis et les samedis de 14h à 18h. Des soirées sont organisées avec les jeunes en fonction des projets.

Adhésion annuelle de 5€, accueil au local gratuit, sorties ou activités spécifiques à tarif unique : 2€.



LE CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ (CLAS)

Animateur et coordinateur : Mickael DUCHEMIN

Le CLAS est un dispositif destiné à soutenir les enfants dans leur scolarité pour acquérir des méthodes de travail. En début d'année, les enseignants détectent les enfants qui ont besoin d'aide méthodologique. Une rencontre est organisée avec l'enfant, les parents, l'enseignant et le coordinateur du CLAS pour se donner des objectifs.

LE COLLÈGE STEPHEN HAWKING

Le collège Marcel Pagnol change de nom et devient le collège Stephen Hawking. La domiciliation de l'établissement passe de Caen à Fleury-sur-Orne. L'adresse du collège devient : 22 rue du 19 mars 1962, 14123 Fleury-sur-Orne.

Stephen Hawking était un physicien, théoricien et cosmologiste britannique. Il est décédé le 14 mars 2018.

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN GOUESLARD

Pour la quatrième année, la classe théâtre à horaires aménagés accueille 30 enfants (15 CM1 et 15 CM2). Deux enseignants du Conservatoire de Caen interviennent pour développer l'éducation artistique et culturelle (chant et théâtre).

Pour permettre l'intégration et la prise en charge des enfants à besoins particuliers, l'éducation nationale met à disposition des auxiliaires de vie scolaire (AVS).

Directeur : Benoit Dauphin
Effectifs : 277 enfants

Classes : 11 classes de 22 à 28 élèves
Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

20 rue François Mitterrand, Fleury-sur-Orne
02.31.52.11.19

INFOS PRATIQUES

LES SERVICES PÉRISCOLAIRES MUNICIPAUX

En mairie, les deux agents d'accueil reçoivent les familles pour l'inscription des enfants à l'école, pour l'inscription des enfants aux services périscolaires (restaurant, garderie et transport) et pour le paiement des services.

Le portail famille permet :

- ⊙ de modifier ses inscriptions (ajouter un enfant, changement d'adresse...);
- ⊙ de réserver ou de dé-réserver un service ;
- ⊙ et de payer en ligne.

Les agents municipaux accompagnent les enfants à la garderie, au restaurant scolaire et au transport scolaire.

Les repas sont confectionnés sur place par une équipe de cuisine formée et qualifiée pour assurer la qualité de la restauration municipale. Notre approvisionnement est principalement local, et bio de plus en plus. Dans chaque école, la restauration est organisée en deux services.

Le transport scolaire est assuré par un chauffeur et une accompagnatrice, 42 enfants prennent le transport scolaire régulièrement. Le bus est aussi mobilisé pour les sorties scolaires : piscine, théâtre, musée...

Les enfants peuvent être accueillis dès 7h30 ou jusqu'à 18h30, dès qu'ils sont inscrits à la garderie. Il existe une garderie par école.

INFOS PRATIQUES

Responsable service éducation :

Céline Derrien

Mairie : 2 personnels administratifs

Ecole élémentaire :

2 cuisiniers, 12 agents de service et d'entretien à l'école élémentaire, dont 8 interviennent sur la garderie.

Ecole maternelle :

7 atsem et 5 agents de service et d'entretien à l'école maternelle, dont 9 interviennent sur les temps de garderie.

Centre d'animation :

3 animateurs permanents, 4 à 6 vacataires en fonction des besoins.

Restaurant scolaire :

115 enfants à la maternelle et 235 enfants à l'élémentaire, soit plus de 350 repas servis chaque jour.

Garderie périscolaire :

Maternelle, matin : 21 enfants et soir : 33 enfants.

Élémentaire, matin : 53 enfants et soir : 86 enfants.

Soit près de 75 enfants accueillis chaque matin et 120 chaque soir, auxquels s'ajoutent les enfants qui bénéficient du service de manière plus occasionnelle.

Transport scolaire :

15 enfants à la maternelle et 27 enfants à l'élémentaire.



Les agents de l'école élémentaire



Les agents de l'école maternelle



LE RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS (RAM STRAM GRAM)



- ⊙ **Propose aux parents :** des informations sur les modes de gardes et les droits et les obligations y afférant ; une liste des assistants maternels ; un soutien dans la fonction d'employeur.
- ⊙ **Propose aux enfants avec les assistants maternels, les gardes d'enfants à domicile et les parents :** des activités d'éveil, des espaces de jeu, de découverte de rencontre et de socialisation ; des sorties et des spectacles, des animations en lien avec les activités locales et structures existantes (bibliothèque, ludothèque, structure d'accueil, école...).
- ⊙ **Propose aux assistants maternels et aux gardes d'enfants à domicile :** une information générale sur les droits et obligations, une information sur les différentes modalités d'exercice de la profession, un recueil des disponibilités d'accueil, des rencontres avec les autres professionnels, de la documentation, des actions de professionnalisation et une information sur les évolutions de carrière et les possibilités de recours à la validation des acquis de l'expérience ou la formation continue, des soirées thématiques (développement de l'enfant, gestes et postures...).

À Fleury-sur-Orne, les ateliers d'éveils sont les mardis et les jeudis matins de 9h30 à 11h30 sur inscription, la permanence d'information les mardis de 13h30 à 18h30.

INFOS PRATIQUES

RAM STRAM GRAM

17 bis rue Louis Pasteur, Fleury-sur-Orne

02.31.72.08.52 | ram.stram-gram@mfn-ssam.fr

LES AUTRES PARTENAIRES ÉDUCATIFS

Sur le territoire, plusieurs autres partenaires interviennent sur le champ de l'éducation, des associations et des services municipaux : la bibliothèque, le centre socioculturel, l'espace musical, l'espace public numérique.

3 QUESTIONS À MARIA LEBAS, MAIRE ADJOINTE DÉLÉGUÉE À L'ÉDUCATION

On entend souvent parler d'enfants allergiques à des aliments courants, peuvent-ils quand même être accueillis au restaurant scolaire et comment cela se passe ?

Nous accueillons des enfants avec des allergies alimentaires pour lesquels est mis en place un projet d'accueil individualisé (PAI) sous la responsabilité du directeur d'école. Le PAI permet d'accueillir un enfant dont la scolarité nécessite un aménagement (suivi d'un traitement médical ou protocole en cas d'urgence). Un enfant allergique doit être en mesure de vivre sa scolarité normalement.

Le PAI associe les parents, le médecin traitant, le directeur ou la directrice d'école et les enseignants, le médecin scolaire, l'infirmière scolaire et la mairie. Il est établi à la demande de la famille, mais il peut être proposé par l'équipe scolaire.

Pourquoi la construction de la nouvelle école a-t-elle été repoussée ?

Le projet de la nouvelle école prévoit la construction de 12 classes afin d'intégrer les nouveaux habitants notamment du nouveau quartier des Hauts de l'Orne.

Le taux de natalité de l'année 2015 a été faible, il y a donc eu moins d'enfants inscrits à l'école cette année.

De plus, les dotations de l'État ont baissé et lors de cette dernière rentrée, une classe de l'école maternelle a fermé.

C'est pourquoi, dans un contexte budgétaire contraint, la réduction des effectifs scolaires a orienté notre choix de repousser la construction.

Avant la rentrée les parents doivent compléter un dossier d'inscription aux services périscolaires, pourquoi un énième dossier, tous les ans ?

Il y a souvent une confusion entre le dossier scolaire et le dossier périscolaire. Le premier vous permet d'inscrire votre enfant à l'école. Il se complète à chaque première rentrée dans une école (petite section et CP, ou déménagement). Le deuxième permet de bénéficier des services municipaux (restaurant, transport et garderie périscolaires). Depuis deux ans maintenant, nous demandons aux parents de vérifier et de mettre à jour le dossier familial de l'année passée et de compléter une fiche individuelle permettant de savoir quels services seront utilisés pendant l'année scolaire.

LES HAUTS DE L'ORNE AVANCÉE DES TRAVAUX



Les travaux des Hauts de l'Orne avancent bon train, avec la sortie de terre, au croisement de la route d'Harcourt et de la rue du stade, de l'immeuble « La Panacée ». Ce bâtiment accueillera un pôle médical et des bureaux.

La phase suivante est prévue pour la fin d'année 2018, avec le début des travaux de deux immeubles d'habitations.

A partir de 2020 la connexion sera faite avec lfs au niveau de l'axe Avenue Laperrine / Avenue du 19 mars 1962 / Boulevard Victor Hugo.

Une station de tramway au coeur du quartier permettra un accès à Caen en 10 minutes !

Retrouvez l'ensemble du projet sur www.normandie-amenagement.com.



ESPACES VERTS

DÉSHÉRBAGE ALTERNATIF ET RÈGLES D'ENTRETIEN DES TROTTOIRS POUR LES PARTICULIERS

MÉTHODE ALTERNATIVE DE DÉSHÉRBAGE

Depuis le 1^{er} juin 2014, l'interdiction de l'utilisation de produits phytosanitaires pour désherber, a conduit la ville à rentrer dans une démarche de « zéro phyto » en utilisant des méthodes alternatives. Dorénavant les agents utilisent des désherbeurs thermiques et un désherbant réglementaire à base d'acide pélargonique, substance active végétale (présente par exemple dans le colza, le rosier ou le géranium). Cette méthode alternative de bio-contrôle est utilisable sur des surfaces cultivées et des zones non cultivées (cours, allées, terrasses) et ne taches pas les bétons, granites, basaltes et pavés.

RÈGLES D'ENTRETIEN DES TROTTOIRS

En tant que propriétaire ou locataire, vous êtes tenus d'entretenir les trottoirs et accotements, devant votre habitation, de manière à permettre une circulation facile aux piétons : (nettoyage, enlèvement des mauvaises herbes...). Les salissures ne doivent pas être jetées sur la voie publique ni dans les avaloirs d'eaux pluviales. Les grilles placées sur les caniveaux devront également être maintenues en état de propreté de façon à garantir un écoulement aisé des eaux pluviales.

En période hivernale, vous devez dégager la neige ou la glace présente sur ces trottoirs, afin de réduire le risque d'accident. En cas d'impossibilité, vous devez vous manifester en mairie.

TRAVAUX

DERNIERS CHANTIERS

☑ BÂTIMENTS



CCAS & RAM

(CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
& RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS)
17 bis rue Louis Pasteur

- ☉ Mise en conformité du bâtiment pour répondre aux normes d'accès handicap et PMR ;
- ☉ Remplacement des fenêtres ;
- ☉ Travaux d'électricité.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN GOUESLARD 20 rue François Mitterrand

- ☉ Rafrâichissement des peintures des murs (Couloir de l'entrée, côté restaurant scolaire) ;
- ☉ Mise en place de dalles LED aux plafonds de certaines classes.



SALLE PASTEUR

Rafrâichissement des peintures des murs.

☑ VOIERIE

GRANDE RUE

Réfection des réseaux d'assainissement et des réseaux d'eau et reprofilage de la voirie et des places de stationnement.

1^{ère} phase : haut de la Grande rue (du croisement de la rue des Carriers au croisement de la rue Pasteur). Fin prévisionnelle des travaux : 15 décembre.
2^{ème} phase : bas de la Grande rue (du croisement de la rue Pasteur au croisement de la rue S. Rouzière). Fin prévisionnelle des travaux : début mai.

RUE DU 19 MARS 1962

Les grands travaux de la rue du 19 mars 1962, liés à l'implantation de la nouvelle ligne de tram se termineront à la fin du mois d'octobre avec un aménagement des sorties et entrées de la rue du Régiment de Maisonnette et de la rue Louise Michel.

AUTRES

- ☉ Rafrâichissement des peintures des marquages au sol (Signalisation routière) ;
- ☉ Pose d'un revêtement bicouche dans les allées du cimetière de la route d'Harcourt, avant la fin de l'année ;
- ☉ Installation de conteneurs à verre par Caen la mer, rue F. Mitterrand et rue du Boispréau.



NUMÉRIQUE

FLEURY-SUR-ORNE OUVRE SES DONNÉES PUBLIQUES

Avec la loi NOTRe et la loi République Numérique, les communes de plus de 3 500 habitants et leur EPCI, ainsi que les établissements exerçant une mission de service public de plus de 50 salariés, doivent libérer en ligne leurs données quand elles sont disponibles sous format numérique.

Au-delà de cette contrainte réglementaire, parfois véritable défi pour les collectivités, l'ouverture des données constitue un levier de développement territorial, d'attractivité et de transparence.

La Ville de Fleury-sur-Orne s'est saisie de ce double enjeu, en ouvrant un portail à l'adresse



Qr Code
data.fleury-sur-orne.fr

data <https://data.fleury-sur-orne.fr>. À ce jour, 56 jeux de données répartis en 13 thématiques ont été libérés : statistiques sur les services, qualité de l'eau, marchés publics, statistiques INSEE, emplacements d'équipements,...

Ces jeux de données seront progressivement enrichis et nous en ajouterons d'autres. Cette façon de cartographier et de créer de la donnée publique est une nouvelle manière de penser la Ville qui va s'imposer dans le temps.

NUMÉRIQUE

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Le Règlement général sur la protection des données (RGPD) est entré en vigueur le 25 mai dernier à l'échelle européenne. Il s'applique à toutes les entités qui, dans le cadre de leur activité, récoltent des données personnelles. Il a pour objet de protéger la vie privée des citoyens de l'union européenne en obligeant les entreprises et collectivités qui utilisent ces données à informer, à préciser les usages qu'elles en font et à permettre aux particuliers de les supprimer sur demande.

La Ville de Fleury-sur-Orne est bien sûr concernée au titre de certaines données qu'elle traite au quotidien : état civil, restauration scolaire, urbanisme... Des démarches de mise en conformité sont actuellement entamées. Nous désignerons prochainement un Délégué à la Protection des Données. Une cartographie des données collectées et de leur responsable est en cours de réalisation au sein de la collectivité. Ce diagnostic permettra d'étudier les mesures de sécurité à mettre en place. Nous ne manquerons pas dans les mois à venir à vous tenir informés de la mise en application du RGPD.



RELATIONS INTERNATIONALES

OUONCK LES PROJETS SUBVENTIONNÉS

Depuis plus de 25 ans, la commune de Fleury-sur-Orne a des liens avec une commune du Sénégal, la commune de Ouonck, située dans la région de Casamance. Ouonck a une population de 12 000 habitants, vivant principalement de l'agriculture. De nombreux projets ont été réalisés dans les domaines de l'éducation, de l'agriculture, du tourisme... Cette coopération a également permis plusieurs séjours de jeunes fleurysiens au Sénégal et l'accueil l'année dernière de six jeunes de Ouonck. Cette coopération est construite avec les autorités locales, représentatives de la population, dans l'objectif de soutenir le développement local et d'améliorer les conditions de vie des habitants.

Après le dernier séjour du maire et de l'adjointe déléguée aux relations internationales à Ouonck en février dernier, les deux communes ont décidé d'engager un nouveau projet. Il s'agit de soutenir le développement d'activités économiques génératrices de revenus pour les habitants et la commune.

Ce projet comprend trois actions :

- ⊙ Une étude pour relancer la ferme de

spiruline qui est à l'abandon depuis plusieurs années. La spiruline est une algue utilisée en complément alimentaire contre la malnutrition et en fortifiant du système immunitaire.

- ⊙ Un cycle de formation pour les agriculteurs de deux nouveaux jardins de maraîchage.
- ⊙ Un cycle de formation à destination des élus locaux pour développer la fiscalité locale. A ce jour, la commune ne perçoit pratiquement aucune recette.

L'étude et les formations prévues impliqueront également des fleurysiens dans le cadre d'échanges d'expériences.

Les deux communes ont répondu ensemble à l'appel à projet franco-sénégalais en soutien à la coopération décentralisée. Le dossier a été retenu et elles vont bénéficier d'une aide de la France à hauteur de 4 000 € et du Sénégal à hauteur de 4 000 €, en complément de l'apport de Fleury-sur-Orne à hauteur de 4 000 € et de Ouonck à hauteur de 1 333 €. Les subventions ayant été obtenues, le projet va être prochainement lancé.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

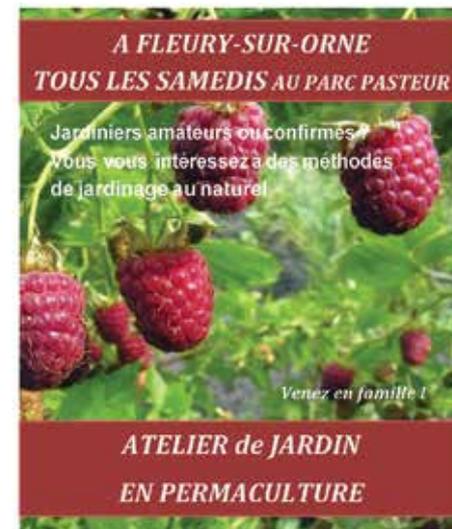
PERMACULTURE UNE NOUVELLE ASSOCIATION

Depuis bientôt un an, un collectif d'habitants bien motivés pour mettre en place un jardin partagé en pratiquant la permaculture se retrouve régulièrement sur le terrain Pasteur.

Si vous ne connaissez pas, si vous avez envie de partager vos expériences, vos efforts, un peu de votre temps et toute la convivialité qui accompagne cette activité : rejoignez-nous !

CONTACT

Lilian Anne et Hugo Boyer
anne.lilian14@gmail.com | hugo.boyer@gmail.com



CULTURE

AMÉRIQUE LATINE, POLAR ET TANGO !

En écho à la semaine Argentine organisée sur la commune du 26 novembre au 2 décembre par l'association Fleury-sur-Orne/Mar del Plata.

RENCONTRE AVEC ELSA OSORIO,
MERCREDI 7 NOV., 20H30, ESPACE ORESME

Romancière, biographe, nouvelliste et scénariste pour le cinéma et la télévision, elle a vécu à Paris et à Madrid, et réside actuellement à Buenos Aires où elle est née. Elle répondra aux questions de Sophie Peugeot notamment autour de son dernier roman *Double fond*, roman noir d'une incroyable intensité, que vous pouvez bien sûr retrouver à la bibliothèque.

UNE NUIT AUTOUR DE LA LECTURE...
ET DU TANGO !

A l'occasion de la nuit de la lecture, la bibliothèque et les associations Tempo Tango et Fleury-sur-Orne/Mar del Plata vous invitent à venir découvrir le roman noir sous le signe de la danse.

Nestor Ponce, auteur et spécialiste du roman policier présentera les liens qui unissent la littérature et le tango. Après une pause lecture musicale avec Elodie Huet et Samuel Frin, il invitera Blandine LEJEUNE auteur de *Un dernier tango à Lille* et Frédéric Couderc auteur de *Aucune pierre ne brise la nuit*, à intervenir sur le sujet. La soirée se poursuivra avec une milonga qui vous fera danser jusqu'au bout de la nuit !

CONTACT

Bibliothèque Municipale
20 rue F. Mitterrand | Tél : 02.31.84.31.94.

ÉVÈNEMENT

LE SALON SENIOR PREMIÈRE ÉDITION

Le CCAS et la Mairie de Fleury-sur-Orne organisent le 1^{er} Salon Séniors, mardi 6 novembre, Espace Nicolas Oresme de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Ouvert à tous et à toutes, retraités, pré-retraités, aidants, familles...



Réunissant plusieurs acteurs autour de l'accompagnement de la personne âgée pour le « bien vieillir » et la prévention de la perte d'autonomie.

Le Salon Séniors a pour but d'informer et de sensibiliser sur les droits, et les dispositifs d'action sociale à destination des personnes âgées... et cela s'exprime de différentes manières... S'investir dans le secteur associatif, accéder aux soins, connaître et bénéficier de ses droits, rompre l'isolement, aménager son logement, se distraire... Une occasion unique pour aller à la rencontre des séniors...

De la CPAM à la CARSAT, en passant par la Croix Rouge et les services à la personne, des associations de loisirs aux services dédiés à l'inclusion numérique. Au total, ce ne sont pas moins de 20 partenaires qui se réunissent afin d'offrir aux séniors un service accessible à tous et à toutes sur un site unique.

Subventionné en partie par la Conférence des Financeurs, ce projet n'a aucune finalité commerciale mais devrait permettre aux personnes isolées, qui ignorent leurs droits, d'avoir des réponses à leurs questions et d'améliorer leur quotidien mais aussi celui des aidants...

FOCUS

LE LOGEMENT SOCIAL

Contrairement à ce qui est souvent véhiculé par celles et ceux qui n'en connaissent pas bien le fonctionnement, ce que l'on appelle le logement social est accessible aux 2/3 des Français. Divisés en plusieurs catégories liées aux caractéristiques de financement de l'appartement ou de la maison, ces logements sont difficiles à différencier autrement.

L'État participe financièrement à la construction et à l'aménagement de logements sociaux. Comme il s'agit de locations aidées, les conditions d'accès (les ressources) et les loyers y sont strictement réglementés.

Différents types de logements sont proposés :

- Les logements P.L.A.I. (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) ;
- Les logements P.L.U.S. (Prêt Locatif à Usage Social) ;

L'APPLICATION D'UN SUPPLÉMENT DE LOYER DE SOLIDARITÉ OU SURLOYER

Tous les locataires des bailleurs sociaux doivent impérativement remplir et renvoyer dans les délais, leur dossier « enquête de Supplément de Loyer de Solidarité (SLS) » envoyé par votre bailleur. Cela évitera de devoir payer un surloyer.

Pour les locataires dont les revenus après enquête dépassent le plafond des ressources, un surloyer leur sera appliqué en plus du loyer et des charges.

QUI DÉCIDE DE L'AFFECTATION D'UN LOGEMENT ?

C'est toujours le bailleur social (au travers d'une commission) puisque c'est lui qui signe le bail de location.

La commune peut proposer des candidats dans environ un cas sur deux.

Vous souhaitez avoir un logement social ?

La démarche est simple : vous devez remplir une demande de logement, cela peut être effectué directement par internet, www.demandelogement14.fr vous vous laissez guider. Vous pouvez retirer un dossier de demande en mairie, auprès de votre bailleur social, si vous êtes déjà locataire dans un logement social ou à La Maison de l'Habitat 16 rue Rosa Parks à Caen (Rives de l'Orne), et l'envoyer à cette adresse, ou le déposer en mairie. Il vous sera demandé des documents comme, une photocopie recto verso de votre carte d'identité, ainsi que celle du co-demandeur, vos avis d'imposition, des 2 années précédant la demande. Dès réception du dossier, La Maison de l'Habitat enregistre votre demande dans le fichier *Imhoweb*, et vous envoie un courrier comportant votre numéro d'identifiant, votre code confidentiel d'accès à votre fiche de demandeur.

Si vous le souhaitez, Mme Hoorelbeke, Maire-Adjointe déléguée au logement et M. Doré, Conseiller Municipal, membre de la commission Logement, peuvent vous recevoir en mairie sur rendez-vous et répondrons à vos questions.

Qu'est-ce que La Maison de l'Habitat ?

La Maison de l'Habitat a pour missions d'accueillir, d'informer et de conseiller les habitants sur l'ensemble des sujets liés à l'habitat.

C'est un centre de ressources sur l'habitat, le logement en direction des communes, du public et des partenaires. Elle accompagne le public dans sa recherche de logement et l'oriente vers le partenaire compétent en fonction de sa problématique.

La Maison de l'Habitat délivre une information complète et personnalisée sur toutes les questions liées à l'habitat, (recherche d'un logement locatif social ou privé, aide d'accès à la location, droits et devoirs des locataires et des propriétaires, accession sociale à la propriété, amélioration et adaptation de l'habitat, etc.). Elle centralise toutes les demandes de logement social.

Renseignements :

www.maisonhabitat.caenlamer.fr | 02.31.38.31.38
Ouvert du lundi au jeudi 9h-12h30 et 13h30-17h,
vendredi 10h-12h30 et 13h30-16h

Coupon Exprimez-vous !

Si vous souhaitez recevoir une réponse personnalisée, n'oubliez pas de laisser votre nom et vos coordonnées.

Cet emplacement vous est réservé, nous attendons vos idées, suggestions, critiques, sur tous les projets locaux.

À retourner à la Mairie de Fleury-sur-Orne | Service Communication, 10 rue Serge Rouzière 14123 Fleury-sur-Orne.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....